Image not found or type unknown

Heures supplementaires reportees d'une semaine à l'autre

Par **paulkimo**, le **17/08/2017** à **10:33**

Bonjour,
J'ai un contrat de 39h par semaine, donc un total de 169h par moi, j'ai effectué une semaine à 34h et une autre à 51h. Ont-ils le droit de prendre des heures sur ma semaine de 51h pour compléter ma semaine à 34h? Sachant que la semaine où j'ai fait 34h j'ai fait des heures de nuit, et il faut que je respecte l'amplitude horaire de 12h, donc ce n'est pas de ma faute si j'ai effectué que 34h. Merci.

Par **P.M.**, le **17/08/2017** à **10:51**

Bonjour,
Ce sujet fait double emploi inutilement avec celui-ci...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés